



MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 7 Novembre 2019

## LA POSTE - Distribution

# ILS ONT LUTTÉ, ILS ONT GAGNÉ !

### 28 PPDC de Dreux

Suite à la mobilisation des personnels, il est obtenu : la réouverture de négociations d'un accord collectif, le maintien des jours de repos programmés non glissants jusqu'au 4/01/2020, l'engagement de la poste à ne pas modifier les jours de repos sans l'accord préalable des collègues, la possibilité d'arrangement, selon les nécessités de service pour modifier les repos à la demande des agents, l'étalement d'un jour de grève par mois, la veille de la reprise n'est pas décomptée en grève, le décompte d'un jour de grève si les restes sont écoulés au 31 octobre, la neutralisation de l'IP la semaine prochaine, 4 renforts pour la fin de semaine...

### 02 PPDC St Quentin

*St Quentin, Ribemont et Basilique*

Le personnel s'est mobilisé à l'appel de la CGT et a obtenu : une embauche de volant, 8 CDI + 3 CDII, la prime facteur d'équipe au maxi pour toutes et tous (cabine, carré-pro, concentration y compris les cadres), la neutralisation de la sécabilité organisationnelle, l'ouverture de 3 chantiers d'amélioration des conditions de travail, l'ouverture d'un chantier sur les RPS, le paiement des heures supp, un possible aménagement des modalités de préparation et de livraison du PAD de Basilique en particulier...

### 14 PDC de Villers Bocage

Sur initiative de la CGT, l'unité syndicale CGT/FO/CFDT et SUD avec les personnels a permis avec la menace de cesser le travail, le retrait du projet d'adaptation continue et le maintien de leur cycle de RTT.

### 78 Centre courrier de Versailles

À la suite de la mobilisation des personnels soutenue par la CGT, il est obtenu : la garantie que 2 agents ne soient pas contraints et forcés d'être envoyés sur un site déporté, l'attribution d'une prime de 800€, puis de 1.150€ pour les futurs agents de l'îlot, 10 promotions 1.3, 4 promotions 2.1, étalement des jours de grève, paiement de 2 jours, l'abandon d'une tentative de licenciement !

### 58 Centre courrier de Châtillon en Bazois

À l'issue d'une journée de grève et à l'appui d'une pétition aux usagers, le personnel obtient : un renfort pour les TE/TI jusqu'à l'appropriation des casiers de tri, le détachement des agents pour mettre à jour leur casier, un casier



supplémentaire pour la tournée « renfort », passage des 1.2 en 1.3, recrutement d'un CDI...

### PPDC Varennes Vauzelle

À la suite du dépôt d'un préavis de grève local, décidé par les personnels, La Poste décide de maintenir le régime de travail actuel avec les DHT...

**59****PDC de Maubeuge**

Suite à leur mobilisation, les personnels obtiennent : la non mise en place de la coupure méridienne, pas de séparation des travaux intérieurs et extérieurs, 2 jours de grève retirés sur 3, les samedis en repos pour le personnel de l'îlot de Fourmies !

**PPDC de Roubaix**

Ils ont lutté, ils ont gagné : 8 CDI, le maintien des TE/TI pour 8 tournées, le recrutement de 3 volants de remplacement...

**04****Centre courrier de Castellane**

Suite au mécontentement des personnels avec le soutien de la CGT, il est obtenu lors de l'audience la création d'une position de renfort à temps plein jusqu'au 31/12 (pour l'instant).

**18****PDC de St Amand**

Suite à la mobilisation des personnels, il est obtenu : la mise en conformité du local du Châtelet, 1 position de travail supplémentaire au Châtelet et une augmentation de la DHT de 40h à 42h avec 2 jours de repos hebdomadaires, le remisage à domicile des voitures de service pour les agents du Châtelet, 3 CDI.

Sur le site de St Amand, le report de la sécabilité du 17/10 au 29/02, 10 promotions de 1.2 en 1.3, le respect du temps des travaux collectifs avec 1 position de travail supplémentaire, 3 jours de doublure, 1 rouleur pour 12 tournées max, l'attribution des tournées vacantes selon la règle de l'ancienneté y compris les 2.1 ! l'attribution d'une prime de mobilité géographique, l'augmentation de la prime qualité qui passe de 350€ à 550€...

**13****Centre courrier de Marseille 16 et le Rove**

À la suite de leur mobilisation, les personnels obtiennent : une doublure jusqu'à 4 jours pour le volant de remplacement, prise en compte des 35h sur 6 semaines d'été dans le scénario final, 1 position de travail en moins au lieu de 3, l'inversion du lieu de prise de service des agents du Rove au Rove, le site de Rove fera l'objet de travaux pour assurer un cadre de vie décent aux agents, plus de seuil de déclenchement bidon des tournées renforts, une prise de service anticipée d'une demi-heure soit 7h30 au lieu de 8h, maintien de l'indemnité collation, pas de méridienne en période d'été, 3 jours glissants de repos toutes les 6 semaines, la reddition de compte du Rove au Rove.

**26****PPDC de Romans**

Ils ont lutté, ils ont gagné : des renforts pour la mise en place de la réorganisation (10 agents), un étiquetage décent des casiers de tri, un planning de doublure, des formations, le respect des horaires collectifs de travail...



**Nous sommes toutes et tous concernés par une remise en cause totale de notre travail autour duquel nous avons organisé notre vie. Ce que nous subissons est un déni total de notre vie aussi bien au travail qu'en dehors du travail !**

**Ces luttes démontrent qu'il est possible de gagner.**

**ET SI NOUS NOUS RETROUVIONS TOUS ENSEMBLE,**

**LE 05 DÉCEMBRE !**

**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville .....

(Facultatif) Téléphones...-&gt;.(persol).....

-&gt;.pro.....

Grade/Classification .....

Métier .....

Service/Bureau (nom et adresse).....